

# Didactisation du technolecte : territoire, lieu de vie et lieu de transmission

Laila Khatef  
Université Cadi Ayyad, Maroc

**Résumé :** Le présent article s'articule autour de la notion de territoire en examinant les recoupements de ce concept entre la géographie et la sociolinguistique. Le travail entrepris tente de considérer les dimensions du territoire du point de vue spatial en rapport avec certaines variations de l'activité langagière dans son rapport avec les catégorisations d'ordre social. La notion de territoire est ainsi revue en relation avec le phénomène technolectif fonctionnant comme un support linguistique verbalisant un savoir et un savoir-faire en renvoyant à divers secteurs de l'activité professionnelle.

Du fait de sa dispersion sur plusieurs domaines socioprofessionnel, le technolecte se prête-t-il à se définir un territoire géographiquement nommé et délimité ? Ou évolue-t-il dans un espace de vie qui est aussi pour lui un espace de transmission ? Nous nous demandons donc si le rapprochement des espaces de vie et de transmission ne serait pas une piste à exploiter afin d'optimiser le processus de didactisation du technolecte.

**Mots-clés :** sociolinguistique ; urbanité ; territoire ; technolecte ; transposition didactique

**Abstract:** This article is based on the concept of territory by examining the overlap of this concept between geography and sociolinguistics. The work undertaken attempts to consider the spatial dimensions of the territory in relation to certain variations of language activity in its relation to categorizations of social order. The notion of territory is thus reviewed in relation to the technolectif phenomenon functioning as a linguistic support that verbalizes knowledge and know-how referring to various sectors of professional activity.

Because of its dispersion over several socio-professional fields, does the technolectif lend itself to defining a territory geographically named and delimited? Or does he evolve in a living space that is also for him a space of transmission? We therefore wonder if the bringing together of spaces of life and transmission would not be a track to exploit in order to optimize the process of didactisation of the technolectif

**Keywords:** Sociolinguistics; urbanity; technolectif; didactic transposition; territory

**ملخص:** تتمفصل هذه الدراسة حول مفهوم المجال مع بحث تقاطع هذا المفهوم بين الجغرافيا وسوسيولسانيات. يهدف العمل المنجز إلى اعتبار أبعاد المجال من وجهة نظر فضائية في علاقته ببعض منوعات الأنشطة اللغوية في علاقتها بتصنيفات ذات طابع اجتماعي. مفهوم المجال ينظر إليه، كذلك، في علاقته بالظاهرة اللغائية التي تشغل كاحمال لساني يعبر عن معرفة أو معرفة- الفعل ترجع إلى قطاعات متعددة للأنشطة المهنية.

بفعل توزع اللغية التقنية على ميادين سوسيومهنية متعددة، هل يمكن تقييدها مجالا جغرافيا معينا ومحددا؟ أم هل تتطور في فضاء عيش هو نفسه فضاء للتبليغ؟ نتساءل، إذن، إذا ما كان تقارب فضاءات العيش والتبليغ موطئا يمكن استثماره في أفق سرورة ديداكتيكية للغة التقنية.

**كلمات - مفاتيح:** سوسيولسانيات؛ حضرية؛ لغية تقنية؛ تبليغ ديداكتيكي؛ مجال.

## Introduction

Dans la littérature sociolinguistique dédiée aux supports d'échanges d'information, formels ou informels, l'intérêt s'accroît autour du phénomène technolectal. Au-delà de l'importance qu'il revêt en tant que support d'un savoir et d'un savoir-faire techniques, le technolecte appuie sa puissance sur la diversité des domaines qu'il couvre, mais aussi sur son adaptation à deux types de situations d'échange : ordinaires et savantes.

Le présent article soulève un certain nombre de questions relatives au phénomène technolectal, notamment sa pluralité, ses rapports avec l'espace et les procédés de son inscription dans une politique linguistique visant à remédier au problème de la fracture linguistique en apprentissage.

Ainsi, il est question dans ce travail de questionner la notion de territoire et son adaptabilité au technolecte, en d'autres termes, peut-on définir un territoire pour le technolecte ? La réponse à cette question est, à notre sens, cruciale afin d'investiguer des pistes de travail pour la didactisation du technolecte.

## 1. La notion de territoire

### 1.1. Géographie et éthologie

La notion de territoire est initialement adoptée en géographie, et s'intéresse entre autres aux surfaces terrestres occupées par les divers groupes humains, et en éthologie, consistant en l'observation des comportements des différentes

espèces animales dans leurs milieux naturels respectifs<sup>1</sup>. Dans les deux disciplines, les traits définitoires du « territoire » sont basés sur les propriétés de domination et de délimitation. En effet, les différentes définitions qui en sont données réfèrent à un espace pensé et délimité sujet à une domination ; il peut donc être « une surface de terrain que s'attribue un animal<sup>2</sup> » comme lieu de vie et de chasse. Par conséquent, il est « défini comme la portion de la surface terrestre, appropriée par un groupe social [ou un groupe animal] pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux. C'est une entité spatiale, le lieu de vie du groupe<sup>3</sup> ». Notons que toutes ces définitions se recoupent en termes de soumission à une occupation physique et symbolique.

## 1.2. Le territoire sociolinguistique

La sociolinguistique urbaine fait usage de la notion de territoire pour désigner un espace avec lequel un ensemble de locuteurs construisent des identifications d'ordre « dialectique<sup>4</sup> », lesquels locuteurs sont « invariablement acteurs de leur discours identitaire ; la dimension identitaire de l'espace étant ainsi conçue et représentée, celui-ci devient territoire<sup>5</sup> ». De ce fait, le territoire résulte d'une action des humains ; ce n'est pas qu'un espace géographique, mais plutôt un espace socialement et culturellement marqué parce qu'appropriable/approprié, délimité et nommé. Notamment, c'est un lieu d'identification à travers un processus d'appropriation linguistique où le locuteur est « un acteur [...] d'une urbanité langagière » car « il n'est pas d'espace (donc de perception qui lui est liée) qui ne s'inscrive dans une perspective de légitimation de son occupation, de sa revendication [ou] d'identification<sup>6</sup> ». Sur la base des considérations précitées, peut-on définir un territoire pour le technolecte ?

---

<sup>1</sup> Alain Rey, *Le Grand Robert de la langue française*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, Le Robert, 2001, p. 869.

<sup>2</sup> *Le Larousse*, Paris, Éditions Larousse, 2008, p. 762.

<sup>3</sup> Maryvonne Le Berre, « Territoires », dans Antoine Bailly, Robert Ferras et Denise Pumain (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, 1995, p. 602.

<sup>4</sup> Cécile Bauvois et Thierry Bulot, « Le sens du territoire, l'identification géographique en sociolinguistique », *Revue Parole*, n° 5/6, 1998, p. 61.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> Thierry Bulot et Vincent Veschambre, « Sociolinguistique urbaine et géographie sociale : articuler l'hétérogénéité des langues et la hiérarchisation des espaces », dans Raymonde Séchet et Vincent Veschambre (dir.), *Penser et faire la géographie sociale. Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 305-324.

## 2. Technolecte, territoire et domaine

### 2.1. Des espaces et des domaines

Parler d'un territoire technolectal revient à déterminer un espace géographique dans lequel les usagers du technolecte exercent un marquage linguistique par rapport à un domaine d'activité. Autrement dit, les locuteurs du domaine en question réalisent des habitudes langagières spécifiques en rapport avec leur activité professionnelle dans un espace géographique à frontières établies. Or, le technolecte étant « un ensemble d'usages lexicaux et discursifs, propres à une sphère de l'activité humaine<sup>7</sup> », il ne peut se délimiter par un territoire vu la diversité de l'activité humaine qu'il couvre.

En effet, le technolecte renvoie à des pratiques langagières diverses de par la variété des préoccupations professionnelles de ses usagers. Sa dispersion sur plusieurs domaines de l'activité humaine le disqualifie de délimiter un territoire de référence, d'autant plus que ses usagers sont des « utilisateurs appartenant à diverses sphères de la société<sup>8</sup> ». Nous pensons donc que le technolecte qu'il soit ordinaire ou savant évolue dans des espaces de vie ; ces espaces de vie renvoient à des cadres de différenciation linguistique référant à un certain nombre de pratiques professionnelles linguistiquement inscrites dans le discours des locuteurs utilisant cet espace. Notons que nous parlons d'un espace de vie pour le technolecte et pour ses usagers. L'atelier est un lieu de vie pour l'artisan qui y passe la majeure partie de sa journée de travail.

En outre, du fait qu'il préfigure « un savoir-dire, écrit ou oral, verbalisant, par tout procédé linguistique adéquat, un savoir, ou un savoir-faire dans un domaine spécialisé<sup>9</sup> », le technolecte renvoie à plusieurs secteurs de l'activité humaine. D'ailleurs, le technolecte ne renvoie pas à une entité unique, il est empreint d'un pluralisme étroitement lié à sa dispersion sur plusieurs domaines. Aussi, le technolecte peut-il être considéré au pluriel ? Peut-on parler de « technolectes » ? C'est une question qui a fait l'objet d'un grand débat lors du colloque dédié

---

<sup>7</sup> Leila Messaoudi, « Le technolecte et les ressources linguistiques. L'exemple du code de la route au Maroc », *Langage et société*, vol. 99, n° 1, 2002, p. 55.

<sup>8</sup> Leila Messaoudi, « Les technolectes savants et ordinaires dans le jeu des langues au Maroc », *Langage et société*, vol. 143, n° 1, 2013, p. 73.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 65.

au technolecte et à la notion de domaine<sup>10</sup> ; Leila Messaoudi relie cette possibilité de pluralité du technolecte à la notion de domaine. Le technolecte contracte des propriétés de pluralité quand il est considéré comme un ensemble d'unités technolectes intéressant des sous-domaines inclus dans un domaine d'activité spécifique. De ce fait, le technolecte remplit la fonction d'identification pour ses usagers, cependant, il ne satisfait pas la condition de délimitation spatiale parce que ses locuteurs ne fréquentent pas les mêmes espaces. Autrement dit, les domaines sur lesquels se répartit l'activité langagière technolecteale font de ses usagers des locuteurs dispersés sur des aires géographiques multiples.

## 2.2. Espaces et identités

Force donc est de constater que la délimitation consubstantielle de la définition du territoire est difficilement saisissable pour le technolecte, non seulement parce qu'il se propage sur plusieurs domaines d'activité, mais aussi parce qu'il vérifie deux profils différents : l'un est savant l'autre est ordinaire ; de plus, les deux peuvent se partager le même domaine d'activité. Une question s'impose : les deux types de technolectes évoluent-ils dans le même espace pour qu'on puisse leur délimiter un territoire commun et ce, en concédant qu'il s'agit du même domaine d'activité ?

La complexité de la question technolecteale est relative à l'identité plurielle du technolecte, référant à la fois à une variété de domaines et ensuite à une double identité fonctionnelle. Considérons cette pluralité sous l'éclairage des thèses de Labov<sup>11</sup>, qui considère que les groupes sociaux partagent un ensemble d'attitudes sociales envers la langue, en concluant que les variétés technolectes savante et ordinaire reflètent une variété verbale participant d'un partage de rôles socioprofessionnels oscillant entre l'entreprise et l'atelier à titre d'exemple. Notons que si le même type de technolecte relevant du même domaine est réparti sur deux espaces différents, comment faire pour lui délimiter un territoire qui est déjà sujet à la dispersion sur plusieurs domaines ? Nous en concluons que les espaces où les locuteurs utilisent une variété linguistique spécifique à

---

<sup>10</sup> Colloque scientifique organisé par le Laboratoire L.C.P. (Linguistique, Communication et Pédagogie) en partenariat avec le Laboratoire Langage et Société et le R.E.M.A.T.E sous le thème : Les Technolectes et la notion de domaine, les 27 et 28 mai 2016 à l'Université Cadi Ayyad, F.L.S.H. de Marrakech.

<sup>11</sup> William Labov, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit, coll. « Le sens commun », 1976.

un domaine d'activité sont éparés, ces espaces sont plutôt des lieux de vie où se construisent, où évoluent et où interagissent des comportements linguistiques à codage spécifique référant à des activités professionnelles diverses.

### **3. Lieu de vie et lieu de transmission**

#### **3.1. Le dire et le faire**

Au-delà de son rôle fonctionnel comme support linguistique « verbalisant » un savoir et un savoir-faire, le technolecte est un puissant outil didactique ; d'abord, parce qu'il véhicule ce savoir, c'est-à-dire qu'il inscrit le savoir dans un processus du « faire, pratiquer » et, surtout, parce qu'il s'apprend dans le « faire » dans l'atelier. Il s'agit là d'une qualité exemplaire en termes d'apprentissage et, plus spécifiquement, pour le technolecte ordinaire, son espace de vie se confond avec son lieu de transmission : tout se fait dans l'atelier, le champ ou le chantier... N'oublions pas que les meilleurs apprentissages sont ceux qui se font en milieu pratique. Le sens étymologique de l'apprentissage est celui de s'initier par la pratique à un métier manuel dans un atelier. Dans ce sens, le technolecte évolue dans un espace de vie qui est simultanément son espace de transmission, ce qui ne peut être que bénéfique en termes de processus transpositionnels qui, de ce fait, sont fortement optimisés.

#### **3.2. Un relais pour une fracture linguistique**

La discussion des avantages d'un enseignement pratique du technolecte trouve sa justification dans l'intérêt que nous portons au technolecte savant, qui peut fonctionner comme un relais à la défaillance que connaissent les nouvelles générations estudiantines en matière d'apprentissage des langues. Les dimensions lacunaires impactant l'enseignement/apprentissage des langues au Maroc à titre d'exemple, atteint des scores inquiétants.

En effet, l'enseignement des disciplines scientifiques au Maroc est pénalisé par la fracture linguistique à cause de la non-continuité du support linguistique entre l'étape du lycée et l'étape universitaire. Signalons que les enseignements des matières scientifiques sont dispensés en arabe jusqu'au baccalauréat, la suite des enseignements est poursuivie en français dans toutes les filières au cycle universitaire. Les étudiants sont ainsi handicapés par leurs lacunes dans la langue de l'enseignement à l'université. Ils sont, d'emblée, emprisonnés

dans une situation de rupture sachant que la rupture n'est pas une condition heureuse pour l'apprentissage. Le technolecte étant une variété linguistique technique, il peut jouer le rôle de langue relais afin de contourner le problème de la langue d'enseignement. Ainsi, une didactisation du technolecte savant remédierait considérablement à la rupture affectant les supports d'apprentissage lors du passage vers le cycle universitaire.

## **4. Pour une didactisation du technolecte**

### **4.1. Quelques démarches**

La didactisation du technolecte obéit aux processus de transposition didactique. Cela impliquerait prioritairement un travail d'investigation sur l'état de la connaissance, mais aussi sur les prérequis des apprenant<sup>12</sup>. Ladite didactisation se doit donc de s'interroger sur l'adéquation des supports proposés pour l'enseignement parmi lesquels figure le support linguistique ou la langue de l'apprentissage. Par conséquent, le savoir transposé doit obligatoirement satisfaire à la condition d'être appropriable par le public auquel il est destiné. Soulignons, à ce propos, que l'accès au sens est un préalable à la mise en mémoire ; ces deux opérations constituent le fondement même du processus d'appropriation du savoir.

### **4.2. L'atelier, le champ et le chantier**

Il semble que la didactisation du technolecte savant aurait tout à gagner si elle prenait exemple sur l'appropriation du technolecte ordinaire, c'est-à-dire œuvrer dans le sens d'une simultanéité entre les processus d'acquisition du savoir et du savoir-faire que le technolecte verbalise justement parce que le lieu de transmission de ce dernier est lui-même son lieu de vie : l'atelier, le champ, le chantier... Cela signifie que la conduite d'un processus de transposition du technolecte savant dans les disciplines scientifiques devrait être mené en milieu pratique (le laboratoire, l'atelier, l'hôpital...) à travers des modes d'apprentissage expérimentaux (l'alternance, les stages...).

---

<sup>12</sup> Gérard Schleminger, « L'enseignement des langues au défi de la transposition didactique », *Spirale*, les savoirs scolaires 3, n° 16, 1995, p. 147-168.

Ce genre de mode d'enseignement/apprentissage mettrait en avant des programmes fondés, à titre d'exemple, sur des exercices de simulation en milieu pratique. Notons que l'efficacité pédagogique de la simulation en milieu clinique pour les études médicales (soins infirmiers, métiers de la santé) est indéniable.

#### **4.3. Une université partenaire de l'entreprise**

L'enseignement universitaire devrait s'ouvrir sur l'entreprise par la multiplication des stages et l'élaboration de formations en alternance. Soulignons que l'enseignement universitaire au Maroc reste très théorique et complètement cloisonné dans les salles de classe ; ce qui le met en rupture totale avec le marché du travail.

L'université est appelée à établir des partenariats avec l'entreprise afin que les formations soient synchronisées avec le monde du travail dans tous ses secteurs d'activité. Rappelons à cet égard une initiative louable et très intéressante entreprise au courant de l'année 2017 par la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de l'université Cadi Ayyad qui a organisé la première édition d'un concours national du jugement virtuel, où les étudiants en droit étaient appelés à assurer, lors d'un jugement, des plaidoiries successivement en tant qu'avocats et procureurs. L'expérience innovante a été menée avec brio par l'ensemble des équipes qui y ont pris part. Les différents participants ont eu à assurer leurs premières plaidoiries à l'issue de cinq et six années de formation en endossant, pour la toute première fois, une tenue d'avocat et de procureur. Une telle expérience, équivalait en acquisition et en appropriation à de longues heures d'enseignement théorique. Les étudiants participants avaient enfin une opportunité (hélas, une seule) de mettre en pratique ce qu'ils avaient théoriquement appris dans les amphis de la Faculté.

#### **4.4. La qualification des formateurs**

Il est à noter, également, que la didactisation du technolecte ne saurait se faire sans un travail de qualification linguistique des formateurs aux compétences technolectes. L'expérience menée après l'arabisation des disciplines scientifiques par l'instauration de cours de terminologies dans les lycées n'a pas eu d'effet notoire sur les défaillances linguistiques des apprenants, car un cours de terminologie n'a qu'un rôle adjuvant qui, lorsqu'il n'est pas correctement réfléchi et conçu, ne pourrait être conséquent en matière d'enseignement/

apprentissage, d'une part. D'autre part, la formation linguistique concernant la langue d'apprentissage se devrait d'être indissociable de la discipline enseignée, les contenus d'apprentissage avec le support d'apprentissage devraient être élaborés dans le même moule conçu selon une optique visant à établir un décloisonnement disciplinaire tirant parti de tout ce qui pourrait optimiser les compétences d'assimilation, d'appropriation et de restitution chez les apprenants.

## **Conclusion**

Nous avons passé en revue un certain nombre de notions qui participent de la construction d'un phénomène langagier tel que le technolecte ; il en transparaît que la pluralité relative au technolecte ne permet pas de lui définir un territoire à proprement parler. Ainsi, il évolue dans des espaces de vie et de transmission qui se confondent quand il est ordinaire. La polyvalence de son espace de vie lui garantit une fluidité d'apprentissage qui ne pose pas de problèmes particuliers, car son appropriation s'opère dans le maniement quotidien d'un espace pratique. Une telle accessibilité nous incite à le prendre en exemple pour la didactisation du technolecte savant qui souffre d'une rupture entre le lieu de vie et le lieu de transmission.

La didactisation du technolecte savant est une piste de travail porteuse, du fait que le technolecte peut fonctionner comme support linguistique palliatif à la fracture linguistique et assurer la continuité des apprentissages.

## Références

- Bauvois, Cécile et Thierry Bulot, « Le sens du territoire, l'identification géographique en sociolinguistique », *Revue Parole*, n° 5/6, 1998, p. 61-80.
- Bulot, Thierry et Vincent Veschambre, « Sociolinguistique urbaine et géographie sociale : articuler l'hétérogénéité des langues et la hiérarchisation des espaces », dans Raymonde Séchet et Vincent Veschambre (dir.), *Penser et faire la géographie sociale. Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 305-324.
- Le Larousse*, Paris, Éditions Larousse, 2008.
- Labov, William, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit, coll. « Le sens commun », 1976.
- Le Berre, Maryvonne, « Territoires », dans Antoine Bailly, Robert Ferras, Denise Pumain (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, 1995.
- Messaoudi, Leila, « Les technolectes savants et ordinaires dans le jeu des langues au Maroc », *Langage et société*, vol. 143, n° 1, 2013, p. 65-83.
- Messaoudi, Leila, « Le technolecte et les ressources linguistiques. L'exemple du code de la route au Maroc », *Langage et société*, vol. 99, n° 1, 2002, p. 53-75.
- Rey, Alain, *Le Grand Robert de la langue française*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, Le Robert, 2001.
- Schleminger, Gérard, « L'enseignement des langues au défi de la transposition didactique », *Spirale*, les savoirs scolaires 3, n° 16, 1995, p. 147-168.